



Nom de famille : Prénom : Grade :

Première avertissement Deuxième avertissement Peloton :

Partie 1 – Description de l’inconduite

Le cadet susnommé a reçu un avertissement à propos de son inconduite décrit dans la 1^{ère} partie. Ce cadet sait que ce genre de comportement est inacceptable et a été informé du comportement attendu à l’avenir.

Comportement

- Le cadet a manqué de respect envers ses pairs et/ou ses supérieurs**
- Le cadet a fait preuve d’insubordination** | Refus d’obéir à un ordre approprié / Attitude ou parole négative concernant les ordres pour discréditer la compétence d’un supérieur)
- Le cadet a utilisé un langage inapproprié** | Langage inacceptable, jurons, blasphèmes, vulgarité)
- Le cadet a manqué d’honnêteté** | Fausse déclaration, mensonge, tricherie, manque de franchise
- Le cadet a démontré de l’abus de pouvoir** | Mauvaise utilisation de l’autorité par un cadet en position d’autorité
- Le cadet a démontré de la négligence dans l’utilisation de l’équipement** | Bris ou perte d’équipement – Dommage de biens

Apparence personnel

- Le cadet ne rencontre pas le standard de tenue** | Uniforme, coiffure, aspect extérieur
- Le cadet a fait preuve d’une mauvaise conduite** | Agit d’une manière qui jette le discrédit sur le programme des cadets

Bris de politique

- Le cadet a fait usage d’alcool (OAIC 13-23)** | Le cadet a consommé ou fournit de l’alcool lors d’une activité de cadet
- Le cadet a fait usage de drogue (OAIC 13-23)** | Usage, possession ou fourniture de drogue
- Le cadet a eu une interaction inappropriée avec un autre membre des cadets** | Fraternisation
- Le cadet a harcelé un autre cadet** | Conduite qui embarrasse, déprécie, abaisse, humilie une autre personne. Contraire au RSPJ

Assiduité

- Absence non justifié** | Défaut d’avertir dans l’impossibilité de participer a l’instruction régulière

Sécurité

- Le cadet a compromis à sa sécurité et a celle des autres.**
- Le cadet a causé des blessures à un autre cadet** | Se battre, causer délibérément des blessures à un autre cadets

Partie 2 – Détail de l’inconduite

.....

.....

Partie 3 – Mesure(s) corrective(s)

.....

.....

.....

4e partie - Déclaration du cadet

Je reconnais que j’ai reçu cette mise en garde, que je l’ai lue et comprise et que je prendrai les mesures appropriées pour améliorer mon comportement

Signature du cadet : Date :

Nom et grade de l’officier responsable Signature : Date :

Nom et grade de la personne qui a observé l’inconduite (si applicable) : Signature : Date :

* L’utilisation du seul genre masculin dans ce document ne vise qu’à alléger le texte et se fait sans discrimination.